



ECOLE SUPERIEURE DES BEAUX-ARTS
DE MONTPELLIER AGGLOMERATION

130, rue Yehudi Menuhin - 34000 Montpellier
Téléphone : 04 99 58 32 85 Télécopie : 04 99 58 32 86
e-mail : esbama@montpellier-agglo.com
web : <http://www.esbama.fr>

**INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTREE DE L'ECOLE SUPERIEURE
DES BEAUX-ARTS DE MONTPELLIER AGGLOMERATION
5 et 6 mai 2009**

EPREUVES DE CULTURE GENERALE ET PLASTIQUE :

Mardi 5 mai 2009 à 8h 30

* Lieu : *Salle de réception du stade de la Mosson - 34080 Montpellier - Ligne N° 1 du tramway à partir de la gare SNCF, direction Mosson - arrêt "Mosson" ou autoroute A9 sortie Sud, direction Mosson - stade de la Mosson avenue d'Heidelberg. (prévoir 3/4 d'heure de trajet en tramway ou en voiture).*

Les candidats devront être **impérativement** présents dès **8h 30** pour l'appel.

Les épreuves de culture générale et d'expression plastique se dérouleront de 9h à 10h 30 et de 11h à 12h 30

ENTRETIEN ORAL :

Mardi 5 mai à 14h 30 :

* Lieu : *Ecole Supérieure des Beaux Arts - 130, rue Yehudi Menuhin 34000 Montpellier.*
Pour le retour de la Mosson, prendre la Ligne n° 1 du tramway direction "Odysseum," descendre à la station Corum.
Prendre ligne n° 2 direction "Jacou " et descendre à la station "Beaux-Arts".

14h 30 : Début des épreuves orales : entretien avec le jury et présentation d'un dossier de travaux personnels.
En fonction du nombre de candidats, l'entretien pourra avoir lieu le 6 mai.

Le dossier devra obligatoirement* comporter une dizaine d'oeuvres (à minima), couvrant les différents domaines d'expression de chaque candidat : dessins, photographies, croquis ou peintures, performances, sculptures, installations etc.

Les candidats devront avoir établi une liste des films, ouvrages et oeuvres plastiques qui les auront marqués ou influencés.
Le jury leur demandera un commentaire sur l'un de ces choix.

*** L'absence de dossier de création personnelle sera un motif de non admission au concours.**

Les candidats qui souhaitent montrer des images sur support numérique devront obligatoirement apporter leur ordinateur portable. Attention ! : le document ne devra pas excéder 3 minutes de présentation.

DOCUMENTS A ADRESSER A L'ECOLE POUR L'INSCRIPTION :

- la fiche de renseignements ci-joint à compléter ;
- une copie du baccalauréat ou diplôme équivalent, ou une attestation de scolarité précisant le niveau scolaire et le dernier établissement fréquenté - En cas de réussite au concours, l'inscription définitive sera soumise à l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ;
- droit d'inscription : le montant est de 20 € pour les résidents de la Communauté d'Agglomération au 1er janvier de l'année d'inscription et de 40 € pour les étrangers et les non résidents de la Communauté d'Agglomération au 1er janvier de l'année d'inscription. (Délibération du Conseil de Communauté du 27 novembre 2008). Le règlement doit être établi par chèque à l'ordre du Trésor Public.
- une copie de l'extrait du livret de famille donnant l'état civil du candidat.
- un test de connaissance du français à l'intention des candidats étrangers non francophones, pouvant être présenté :
 - soit à l'étranger dans les ambassades, consulat général de France, alliances françaises, service de coopération culturelle, universités... ;
 - soit en France dans les centres agréés par le Centre International d'Etudes Pédagogiques (C.I.E.P.). Les coordonnées de ces centres, les dates et modalités d'inscription sont indiquées à l'adresse Internet suivante : www.ciep.fr/tcf/agrees.htm

Les résultats de ce test seront nécessaires lors de l'entretien ou à défaut au moment de l'inscription à l'école des candidats retenus.

En fonction de ces résultats, l'école pourra décider d'intégrer ou non le candidat.

Date limite de retour des dossiers d'inscription au secrétariat de l'école : **mardi 15 avril 2009**

* Consulter notre site internet : <http://www.esbama.fr>
lien pour vous orienter, plans et trajet.

Attention ! Les fiches d'inscription obtenues sur internet doivent être impérativement retournées par courrier avec les justificatifs demandés et le chèque d'inscription.

Les dossiers incomplets seront retournés aux intéressés.

Les résultats seront communiqués sous quinzaine par affichage dans le hall d'entrée de l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts, par courrier et sur internet : <http://www.esbama.fr>

Aucun résultat ne sera donné par téléphone.

Attention ! Les candidats devront se présenter sans autre forme de convocation, munis d'une pièce d'identité, aux jours, heures et lieux prévus dans cette note. Un accusé réception du dossier d'inscription leur sera adressé par e-mail.

Le Directeur,

Ch. GAUSSEN.

Liste des communes de la Communauté d'agglomération de Montpellier :

Baillargues, Beaulieu, Castelnau-le-Lez, Castries, Clapiers, Cournonsec, Cournonterral, Fabrègues, Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Lavérune, Le Crès, Montaud, Montferrier, Montpellier, Murviel-les-Montpellier, Pérols, Pignan, Prades-le-Lez, Restinclières, Saint-Brès, Saint-Drézéry, Saint-Geniès-des-Mourgues, Saint-Georges-d'Orques, Saint-Jean-de-Védas, Saussan, Sussargues, Vendargues, Villeneuve-les-Maguelone.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM du candidat :.....Prénom.....

sexe H ou F.....Nationalité :.....

Né(e)le:.....à (ville, département, pays) :.....

Adresse personnelle :

Code postal :.....Ville :.....Pays :.....

N° de téléphone :..... e-mail :.....

Adresse des parents ou tuteurs :.....

Code postal :.....Ville :.....Pays :.....

N° de téléphone :.....

Profession du père :de la mère :.....

Personne à contacter en cas d'urgence : Nom :Téléphone :.....

ETUDES EFFECTUEES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE OU TECHNIQUE :

Niveau scolaire (dernière classe fréquentée)

- en 2008 - 2009 :..... Série :.....

Baccalauréat - Série :.....Obtenu le :.....à obtenir en 2009 : OUI NON *

Avez-vous suivi une préparation : OUI NON *

Dans quel établissement :.....

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE OU UNIVERSITAIRE SUIVI :

Nom de l'établissement	lieu	Diplôme	année d'obtention
.....
.....
.....
.....

Langue(s) étrangère(s) lue(s) :

Langue(s) étrangère(s) parlée(s) :

Pièce à adresser au plus tard le 15 avril à l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts, avec une copie de votre état civil personnel (livret de famille), une copie du bac ou un certificat de scolarité et un chèque de 20 euros à l'ordre du Trésor Public.

* barrer la mention inutile

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction du dossier et la gestion des relations entre l'Agglomération de Montpellier et le demandeur. Les destinataires des données sont : l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de l'Agglomération de Montpellier. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier Agglomération, 130, rue Yehudi Menuhin - 34000 Montpellier.

LISTE DU MATERIEL A APPORTER PAR LE CANDIDAT
POUR L'EPREUVE DE CULTURE GENERALE
ET D'EXPRESSION PLASTIQUE
DU CONCOURS D'ENTREE LE 5 MAI 2009

Culture générale :

6 feuilles de papier blanc pour brouillon au format A4 (21 x 29,7 cm)

Stylos feutre et bille (classiques)

Epreuve plastique :

Supports :

4 feuilles de dessin CANSON blanches au format A 3 (échelle 1 : 29,7 x 42 cm)

feuilles de papier pour essais ou brouillons

Dessin :

Crayons : 2B - HB - 4B - Feutres noirs, blancs et couleurs - Stylos bille noirs et couleurs. Gommés

Les peintures à l'huile, gouaches, acryliques, les encres, pastels, bombes de fixateur sont exclus.